

MARIE-JOSÉ REICHLER-BÉGUELIN

Universités de Neuchâtel et de Fribourg, Suisse

ANAPHORES ASSOCIATIVES NON LEXICALES: INCOMPLÉTUDE MACROSYNTAXIQUE?

La présente recherche concerne l'anaphore pronominale, et notamment l'emploi particulier du pronom que l'on qualifie d'associatif ou d'indirect¹. Dans cet emploi en effet, le pronom ne rappelle pas une information qui serait fournie explicitement dans le contexte linguistique. Son interprétation, référentielle autant que morphosyntaxique, nécessite le recours à une information non dite, à une forme lexicale inférée. Pour être plus exact, il vaudrait d'ailleurs mieux dire que le pronom associatif réfère à un *domaine* de formes lexicales, car plusieurs lexèmes contrôleurs peuvent être reconstituables dans un contexte donné. Prenons tout de suite un exemple:

- (1) *Alors mon père avait un champ à Saint-Pierre, et puis il s'était aperçu qu'on lui volait des pommes. Puis il rencontre une petite fille qui avait un beau panier plein de pommes, et il savait qu'ils n'avaient point de terres, qu'ils n'avaient ni terre ni pommiers* [Document tiré de l'Elaboration du français fondamental et cité par J.-M. Adam in *Pratiques* 10, 1976, 64].

¹ Les formes grammaticales les plus directement concernées sont le pronom de troisième personne, le possessif, le pronom démonstratif, le pronom relatif. Les anaphores zéro ne seront pas envisagées ici et donneront lieu à une étude particulière.

Dans ce début de récit oral, il est clair que l'interprétation grammaticale et référentielle de *ils* ne peut se faire que de manière indirecte, par le biais d'un calcul d'implicite permettant, principalement à partir de l'information fournie *une petite fille* (terme relationnel), de construire une inférence vraisemblable, sinon obligatoire, du genre [*les parents, la famille*], d'où l'emploi d'un *ils* collectif. Une anaphore associative standard, du type de celles analysées par Charolles, 1990, serait précisément assurée ici par les syntagmes définis *les parents, la famille*.

Cependant, il ne semble pas que les anaphores associatives pronominales puissent toujours, aussi librement qu'ici, alterner avec une anaphore associative définie. A première vue en tout cas, et à moins de circonstances spéciales dont il sera question plus bas (§ 6.1.), dans l'exemple classique d'anaphore associative définie "Ils arrivèrent dans un village. *L'église* était fermée" il serait délicat pour des raisons pragmatiques de remplacer *L'église* par *Elle*, et de faire sauter l'information véhiculée par la tête lexicale du syntagme défini. C'est ainsi que les extraits suivants de copies d'élève présentent une anaphore associative pronominale ressentie comme elliptique (insistons néanmoins sur le fait que de tels exemples sont à l'occasion encodés, et qu'ils ont donc une "existence linguistique"² même s'ils font l'objet d'une censure au décodage):

- (2) *Je traversai le mur et me retrouvai à l'intérieur. Elle était simple (Elle = [la pièce, la chambre]).*
- (3) *C'est alors que quand j'ouvris la porte, je trouvai mon voisin Dutilleul. Qu'y faisait il?(y = [dans cet endroit]).*

² Sur le statut linguistique des faits "déviant", je me permets de renvoyer à la mise au point théorique figurant dans mon étude de 1992.

Dans 1 pourtant, l'anaphore associative définit *les parents, la famille*; et l'anaphore pronominale *ils* paraissent toutes deux envisageables avec des acceptabilités à peu près égales, du moins en contexte de production orale. Le problème qui se pose, devant une telle situation, est double. Il s'agit premièrement de savoir dans quelles circonstances sont produites et tolérées des anaphores associatives non lexicales (question que soulève à juste titre Kleiber [1990]), et à quels types de calculs inférentiels est confiée leur interprétation. Secondement, et c'est là un objectif important à moyen terme, il s'agit de mettre à jour *les facteurs pragmatiques ou stratégiques favorisant le choix par les locuteurs de l'une ou l'autre variante d'anaphore associative, quand plusieurs possibilités sont ouvertes*³.

Afin d'apporter un début de réponse à ces deux questions, je me propose de documenter le problème de l'anaphore associative non lexicale par l'analyse d'un large corpus d'exemples attestés. On verra que ces exemples incitent à repenser non seulement la théorie linguistique des phénomènes référentiels, mais aussi certains de ses prérequis méthodologiques.

³ Cette question paraît au moins aussi intéressante que celle de la valeur sémantique des expressions référentielles, qui se laisse d'ailleurs difficilement décrire autrement qu'en termes quasi pragmatiques, d'instructions interprétatives.

Le travail présenté ici entre dans un programme de recherche plus vaste, financé par le Fonds national suisse de la recherche scientifique [Recherche FÖRS No 12-27794.89, requérant principal: A. Berrendonner; co-requérante: M.-J. Reichler-Béguelin; chercheurs: D. Apothéloz et J. Gapany]. Cette recherche vise à décrire et à confronter, dans une optique pragmatique et variationnelle, les stratégies d'encodage mises en oeuvre par les locuteurs au niveau morpho-syntaxique et au niveau textuel. Une version remaniée de la présente étude figurera dans un ouvrage collectif intitulé *Stratégies référentielles et calcul des noms*.

O. ANTECEDENT COPRESENT OU "CONTROLE PRAGMATIQUE"?

Pour situer les enjeux généraux du problème de la référence pronominale, Kleiber [1990] et Charolles [à paraître], opposent deux conceptions relativement antinomiques: une conception standard, localiste ou textualiste, héritière avec quelques nuances de l'approche grammaticale traditionnelle, et une conception mémorielle, cognitiviste ou mentaliste, plutôt inspirée par certains travaux de psycholinguistique, ainsi ceux de Johnson-Laird, et Garnham et Oakhill, sur les "modèles mentaux".

Pour les tenants de la première conception, représentés notamment par J.-C. Milner [1982], la résolution référentielle d'un pronom requiert la présence d'un antécédent qui lui confère la "référence virtuelle" dont il est dépourvu en raison de son absence de tête lexicale: cet antécédent doit figurer explicitement dans l'environnement discursif. Même si plus personne ne raisonne aujourd'hui en termes de substitution pure et simple pour parler du fonctionnement des pronoms (voir, dans la littérature, la discussion des nombreux cas avérés d'anaphores non coréférentielles ou divergentes⁴), cette contrainte de localisation de l'antécédent est

⁴ Pour illustrer la notion d'anaphore non coréférentielle, je citerai l'exemple suivant où le pronom ne réfère manifestement pas aux mêmes objets que le SN "gouverneur" dont il tire ses marques d'accord (les cartes distribuées en 87 ne sont évidemment pas celles qui sont disponibles aujourd'hui):

En septembre 1987, *Optima* avait lancé un premier appel. Vos réponses nous ont permis de distribuer plus de 2500 cartes. Aujourd'hui, *elles* sont disponibles dans toutes les pharmacies et chez les médecins [*Optima*, mai 89].

On pourrait citer aussi les cas, fréquents, mais qui seront laissés de côté ici, où le pronom est utilisé en référence actuelle, alors que le terme du contexte dont il tire ses marques d'accord ne l'est pas ("Traversée d'un gué à cheval. L'eau *lui* vient au ventre" [Gide]).

mise au premier plan par les textualistes, pour qui les phénomènes anaphoriques sont interprétables de manière autonome, sans apport d'information extérieure au contexte linguistique.

D'emblée on s'aperçoit que cette thèse revient à autonomiser assez radicalement le texte ou le discours par rapport à l'information non verbale; en conséquence, elle conduit à traiter de manière disjointe les pronoms dits "de reprise" et les pronoms en emploi déictique ou situationnel.

Quant à la conception mémorielle (qui recouvre en fait des courants de recherche relativement hétérogènes) elle pose au contraire que la résolution référentielle des pronoms consiste à les rattacher "non pas à des constituants linguistiques présents dans le cotexte, mais à des entités de caractère cognitif construites par l'interprétant au cours du traitement du discours" [Charolles, à paraître]. Les tenants de la seconde école exploitent tous peu ou prou des exemples comme mon numéro 1, ou encore comme 4 et 5 (26 et 29 dans l'étude de Charolles). Dans ces deux derniers, manifestement, le pronom en italique n'est pas morphosyntaxiquement contrôlé par le syntagme nominal précédent avec lequel il entre en relation de coréférence, syntagme nominal qu'il est trop simple de dire, par un court-circuit commode mais trompeur, qu'il "reprend":

(4) *La sentinelle m'a menacé mais il n'a pas tiré.*

(5) *J'ai acheté une Toyota parce qu'elles sont robustes et bon marché [exemple de Kleiber 1990 : 35].*

Pour donner d'emblée une idée du retraitement de l'information contextuelle auquel peut donner lieu l'anaphore même non lexicale, on ajoutera les cas, non isolés, où un élément du contexte linguis-

tique est rappelé non en tant que contenu, mais métalinguistiquement, en tant que *signe* de la langue...

(6) (...) *on est amené à constater que le verbe, parmi tous les éléments constitutifs de l'énoncé, bénéficie du plus de privilèges.*

- Son étymologie même apparaît significative: il vient du latin "verbum" qui veut dire "mot" "parole" [H. D. Béchade, *Syntaxe...* p. 15].

(7) *Ganesh, qui est le surnom que lui ont donné les Indiens, appelle le docteur du village (Copie).*

...ou encore, en tant qu'énonciation ou acte de langage:

(8) *Y a-t-il un remède pour abolir ces échelons? Il est difficile d'y répondre, mais de la manière avec laquelle le monde va, je pense que ce problème ne disparaîtra jamais [Copie].*

Les énoncés comme 1-8 font évidemment difficulté dans la théorie textualiste, qui les écarte en général comme marginaux, déviants ou atypiques. Néanmoins, l'examen attentif des structures textuelles ou discursives en fournit une foule d'exemples, qu'un modèle soucieux d'exhaustivité et d'adéquation descriptive prendra en ligne de compte, quitte à sacrifier l'idée simpliste que tout emploi de pronom refléterait une relation de dépendance "à deux termes" entre un antécédent contrôleur et une variable liée. La nécessité d'ouverture aux cas atypiques s'avère d'autant plus grande que ceux-ci manifestent des régularités évidentes, et reposent sur l'exploitation de raisonnements inférentiels récurrents. On tentera ici de dégager méthodiquement la "logique naturelle" sous-jacente aux formes indirectes de rappel pronominal, lesquelles véhiculent des informations tout à fait précieuses sur le fonctionnement cognitif des locuteurs et sur la façon dont ils "intègrent"

l'information externe autant qu'interne à leur propre discours. Sur la base d'une modélisation aussi rigoureuse que possible, on montrera ensuite que les emplois associatifs du pronom tendent à survenir dans certaines conditions contextuelles bien précises, ce qui invite à cerner le rendement pragmatique de l'opération de pointage pronominal par rapport aux autres formes mises à disposition par le système (syntagmes nominaux définis en particulier). La particularité sémantique du pronom est en effet de ne colporter que des marques de genre et de nombre associées à une présupposition existentielle, ce qui en fait l'instrument d'un pointage minimale-ment informatif [au sens d'Apothélos, 1992].

Les pronoms *en emploi indirect* ont en commun avec les pronoms *en emploi déictique* qu'ils peuvent en général être remplacés, à conditions référentielles égales, avec des SN démonstratifs ou définis (l'inverse n'étant ni toujours possible, ni toujours bien admis, comme on l'a vu plus haut à propos de 2 et 3). Généralisée à toutes les occurrences de pronoms, cette observation distributionnelle conduit à opposer deux types de "reprise" pronominale et, de manière concomitante, deux types d'emploi du pronom personnel (ainsi que des autres outils de rappel mentionnés à la note 1):

1) *l'anaphore pronominale liée*, traditionnellement décrite par une syntaxe intra-phrastique en termes de c-commande, et sous forme d'une relation binaire de rectioin ou d'implication d'occurrences, à l'image de celle qui associe le réfléchi à son contrôleur (pour plus de détails sur ces questions, cf. Berrendonner et Reichler-Béguelin [1989], et Berrendonner [1990];

2) *l'anaphore pronominale non liée*, relevant d'une macro-syntaxe à fondement mémoriel, intégrant l'information non verbale; au contraire de l'anaphore liée et *au même titre que les anaphores*

lexicales avec lesquelles elle entre paradigmatiquement en concurrence, l'anaphore pronominale non liée permet aussi bien des opérations de pointage "déictique" que des opérations de pointage "discursif", il s'agit non d'un chaînage binaire entre un antécédent et une forme de reprise, mais d'une opération à trois termes [Reichler-Béguelin ~~1998~~], mettant en jeu:

1989

a) un énoncé explicite et/ou un ensemble de données situationnelles, qui joue(nt) le rôle d'information-source et, le cas échéant, de déclencheur d'inférence;

b) une représentation mémorielle implicite, construite, ou dérivable à l'aide de certaines règles de calcul plus ou moins pré-établies, à partir de l'information validée linguistiquement et/ou à partir de l'information situationnelle, prises comme prémisses;

c) un anaphorique non lié, c'est-à-dire pointant sur de l'information "construite", et non directement sur l'énoncé explicite coprésent (pas plus qu'il ne pointe de façon immédiate sur le réel extra-linguistique en cas d'emploi dit "déictique").

La théorie linguistique de l'anaphore pronominale dont je me fais ici l'écho, développée dans le cadre de l'équipe de recherche mentionnée sous la note 3, déjà ébauchée dans certains travaux mentionnés dans la bibliographie, se donne les objectifs suivants:

- Distinguer, autant que possible, les niveaux de contraintes sur les phénomènes anaphoriques, en veillant à ne pas extrapoler plus ou moins naïvement à la macro-syntaxe les règles spécifiques du niveau microsyntaxique, intra-clausal, et vice versa. Dans notre optique, l'opposition linguistique/mémoriel est à réinterpréter en termes de niveaux d'analyse. Les modes de traitement du pronom ne sont pas les mêmes selon les niveaux en cause, bien qu'il puisse y

avoir des variations synchroniques [Berrendonner 1990] et des passerelles diachroniques dues aux phénomènes de lexicalisation de certaines structures (cf. § 5).

- Tenir compte des divergences d'analyse auxquelles sont susceptibles de donner lieu certaines séquences, étant donné la dissymétrie d'intérêts pragmatiques qui caractérise production et réception des phénomènes référentiels, particulièrement en situation de communication écrite [Reichler-Béguelin 1988a et b, 1989, 1992].

- Eviter les écueils d'un mentalisme exclusif, qui prévoit des emplois de pronoms excessivement laxistes, en procédant à un paramétrage rigoureux des contextes, et en construisant la logique inférentielle sous-jacente aux emplois associatifs, de façon à permettre des prédictions réalistes sur les performances.

- Enfin, ne méconnaître ni les acquis de la pragmatique de l'énonciation, ni ceux de la sémiotique des phénomènes paraverbaux [cf. Cornish, 1990], dans l'approche des opérations de pointage qui, à l'évidence, neutralisent l'opposition entre référence au cotexte et référence au contexte (il ne saurait être un hasard, à notre avis, que les mêmes outils morphologiques servent à l'une et l'autre opérations).

Les emplois indirects du pronom seront classés ici en fonction des indices linguistiques qui les révèlent: discordances des marques d'accord en nombre et en genre par rapport à l'"antécédent" ou "introduceur" textuel explicite, absences d'antécédents "légaux" dans différentes configurations. Des sous-rubriques seront proposées en fonction du calcul inférentiel exploité par l'opération de rappel pronominal.

J'appelle ici *inférence* un calcul interprétatif non strict, souvent abductif, consistant, à partir de l'existence d'un référent

donné, de considérer *ipso facto* comme acquise l'existence d'un autre référent, en vertu d'une connaissance préalable du type "s'il y a x, il y a (forcément, ou seulement probablement) aussi y". Ce raisonnement sous-jacent caractérise le fonctionnement de l'anaphore associative définie [Charolles 1991], mais aussi un certain nombre d'emplois du pronom, dans des conditions et avec des rendements pragmatiques qui seront précisés en conclusion de cette étude. En production, le déclenchement de l'inférence précède forcément l'actualisation du pronom indirect, alors qu'en réception, l'occurrence de ce pronom, en vertu des présupposés existentiels qu'il véhicule, peut contraindre à construire une inférence qui n'avait pas été spontanément calculée: c'est alors l'occurrence du "receveur d'accord" qui oblige, par catalyse, à induire le "donneur d'accord" non mentionné. Ce phénomène de dissymétrie entre encodage et décodage caractérise les anaphores pronominales non standard; il explique aussi qu'elles puissent être censurées dans une perspective étroitement normative.

A propos de norme, il faut souligner l'intérêt qu'on trouve à prendre en compte les productions orales. Celles-ci sont toutefois de nature à relativiser certains jugements d'acceptabilité portés dans les travaux de linguistique. Car il est beaucoup plus délicat de traiter à l'aide d'une échelle d'acceptabilité les emplois oraux de pronoms indirects que leurs emplois écrits: pour ces derniers, une norme scolaire, en partie artificielle, historiquement conditionnée, vient préparer, cautionner mais aussi parfois biaiser les verdicts.

1. DISCORDANCE DES MARQUES D'ACCORD: LE NOMBRE

1.1. ANAPHORES PRONOMINALES INFERENTIELLES SANS RECATEGORISATION LEXICALE

a) Inférence individu → classe (séquence discursive type = un N...ils) et plus rarement classe → individu (les N...il)

Voici une série d'exemples du type de 5, où la mention d'un individu est suivie par un rappel concernant la classe à laquelle il appartient (il "générique textuel" chez Kleiber [1990 : 27]):

- (9) *Le danger d'être piqué par une abeille est le plus grand entre mai et juillet. Pendant cette période elles essaient le plus fréquemment [Circulaire médicale].*
- (10) *Il paraît peu probable qu'une Suissesse s'imposera cette fois-ci. C'est regrettable, puisqu'elles sont majoritaires [La Suisse, courrier, 29.1.89].*
- (11) *Jeune femme, 30 ans, brune (...) aimerait rencontrer un homme de charme, parisien, mêmes goûts. Je les préfère grands et bruns, libres, disponibles, bavards [Libé, 13-14.1.90].*
- (12) *Je me suis aperçue qu'en définitive je n'avais jamais rien ressenti de sexuel pour un homme. Mes rapports avec eux sont purement fraternels ou professionnels [Marie Claire, avril 90].*
- (13) *En effet, les premières fois où je me suis rendue à Marrakech, j'y fus perçue comme une touriste... C'est pourquoi il m'importait de ne pas leur ressembler (...) [L'Hebdo, 29.6.89].*
- (14) *Finalement, dites-vous que votre petit bonhomme est un lève-tôt, ce qui est en soi une bonne chose, puisque la fortune, dit-on, leur appartient [Optima, mars 91].*

Charolles observe que pour la théorie standard ou textualiste de l'anaphore pronominale, 9-14 sont moins gênants que des exemples comme 4 ou 6, dans la mesure où le contexte linguistique fournit au

moins un appui lexical au pronom (p. ex *Toyota* dans 5). Toutefois, la discordance de nombre indique bel et bien une opération inférentielle consistant à calculer la classe (*les Toyota*, d'où *elles*) à partir de la mention d'un individu (*une Toyota*). On rencontre aussi, mais nettement plus rarement, l'inférence symétrique consistant à rappeler l'individu après mention de la classe (encore peut-on se demander si on n'a pas affaire dans 15 et 15a à un rappel générique, fondé sur une inférence classe → type, cf. 19-21):

(15) *Alors faut pas abuser du procédé parce qu'on finirait par plus finir les livres/mais on mettrait les questions simplement pour que le lecteur le termine [Oral, Apostrophes, transcription SLF, Fribourg].*

(15a) *Il me semble pourtant que Rousseau veut donner aux lecteurs une autre image de la politique que l'image préconçue qu'il en a (Etudiant, 2e année; il = [le lecteur]).*

b) Inférence type → classe ou classe → type (séquence type: *le N...ils, les N...i'*)

L'appui lexical n'est pas davantage mis en cause par d'autres anaphores inférentielles où un singulier générique, nommant un type (l'homme dans 16), est rappelé par un pronom au pluriel, référant extensionnellement à la classe correspondante (*les hommes*):

(16) (...) *qu'a-t-on fait de la démocratie, du colonialisme, du communisme? Sans un curetage du coeur de l'homme, rien ne changera. N'importe quel drapeau que vous leur mettiez dans les mains, ils en feront une arme [L'Hebdo 6.12.90].*

(17) *Entre deux repas, le gorille consacre plusieurs heures à une sieste digestive. Couchés dans l'herbe, ils somnoient sous la caresse du sommeil [Ecrit, mars 90].*

(18) *Entre le pauvre et vous, vous prendrez Dieu pour juge, Vous souvenant, mon fils, que caché sous ce lin, comme eux vous fûtes pauvre et comme eux orphelin [Racine].*

Il y a, de même, à la fois inférence et continuité lexicale dans les cas, moins courants et aussi moins bien reçus par la norme, où l'anaphore suppose un calcul symétrique déduisant le type de la classe:

- (19) *Premier anti-âge cheveux, ce sérum stimule sa croissance préserve son éclat et sa couleur et le protège des agressions extérieures* [Marie-France, nov. 90].
- (20) *Pour les vignes, le problème est moins grave du fait que sa croissance n'est que peu avancée à cette époque* [La Suisse, 16.4.91].
- (21) *Les jeunes qui apprendraient ce métier-là/il aura de l'avenir parce qu'il peut bricoler / faire n'importe quoi avec //* [Oral, cité in: P. Léon, *Les accents des Français*, Paris, Hachette, 1983, 32].

1.2. ANAPHORES INFERENTIELLES AVEC RECATEGORISATION LEXICALE

a) Inférence lieu → occupants (*N de lieu...ils*)

D'autres emplois très fréquents du *ils* collectif interviennent après la mention d'un nom de lieu et désignent ses occupants:

- (22) *Il n'y a que Zurich à accuser un fort retard, résultat de leur manie de se cramponner désespérément à un réseau de tramways d'une lenteur exaspérante* [La Suisse, courrier, 20.2.89].
- (23) *Marrakech est devenu un lieu de tourisme épouvantable où vous êtes considéré comme une espèce... d'outre à dollars! Normal: ce type de relations existe un peu partout dans le monde, et ce avec d'autant plus d'insistance que, dans un pays comme celui-ci, vous êtes plus riche... qu'eux* [L'Hebdo, 29.6.89].
- (24) *Maman est allée au moulin. Elle est allée leur montrer mon fils* [Sous-titrage de Jenufa, La Sept, 1.11.90].

Les exemples comme 22-24 (de même d'ailleurs que 16-18, et plus bas 25-31) ont ceci d'intéressant qu'ils sont susceptibles d'une double explication, textualiste ou mémorielle au sens dont il

a été question plus haut, au § 0. Les grammaires traditionnelles les traitent comme cas de syllepse du nombre, c'est-à-dire d'accord *ad sensum* après une métonymie. Cette hypothèse préserve une vision binaire du phénomène anaphorique comme chaînage grammatical et sémantique entre deux segments textuels: l'antécédent, considéré comme étant le lieu d'un trope, et l'anaphorique, révélateur du trope en question. Dans une vision mémorielle ou inférentielle, on sera en revanche tenté d'expliquer ces exemples à l'instar de 1: la mention du lieu permet de valider en mémoire discursive l'existence des occupants, en vertu d'une connaissance préalable d'ordre stéréotypique ("si il y a un moulin, alors il y a - vraisemblablement - des gens dedans", "s'il y a une ville, il y a des habitants", etc.). L'objet rappelé est alors d'ordre cognitif, même si le déclencheur d'inférence se trouve être une expression du contexte linguistique. L'inférence peut par ailleurs, dans certains cas, être appuyée en langue par l'existence d'une relation de dérivation morphologique, du type *Paris* → *Parisien(s)* ou *Zurich* → *Zurichois*.

Cependant, la vision textualiste en termes de métonymie sur l'antécédent, malgré les apparences, ne permet pas de faire l'économie de l'inférence, le trope métonymique consistant à nommer les occupants par le lieu étant lui-même à décrire en termes de calcul inférentiel. Les deux options théoriques concurrentes consistent en fait soit à enfermer l'inférence dans l'objet lexical considéré comme l'antécédent, soit à la situer hors du texte, au niveau, mémoriel, de la "représentation discursive". Quelle que soit la solution retenue - si tant est qu'il convienne de trancher - l'appui lexical nécessaire à l'interprétation grammaticale et

référentielle du pronom ne peut être considéré comme littéralement fourni par le contexte linguistique.

b) Inférence collectif → classe

D'autres *ils* "collectifs" se soumettent bien plus difficilement que les précédents à une explication en termes de contrôle par un antécédent textuel. Il s'agit des cas où le rappel pronominal concerne une classe d'individus, après mention d'un collectif dont ils sont les ingrédients *hétérogènes*, ou encore *anhoméomères*⁵, c'est-à-dire dont ils ne partagent ni l'identité, ni la dénomination (25-31):

- (25) *Le groupe Cartier espère donc que leurs collègues et concurrents reviendront sur leur décision l'an prochain (...) [La Suisse, 16.4.91].* 0
- (26) *Je m'approchai du petit groupe afin de me retrouver parmi eux [Copie].*
- (27) *Le procès attire aussi la classe politique et syndicale. Ceux-là sont arrivés en autocar ou en avion [Courrier, 13.2.90].*
- (28) *Les familles ne m'ont pas donné beaucoup d'amour maternel. Ils me ressentaient comme un étranger [Oral, A2, 7.11.90].*
- (29) *Les rares fois où Paul écrit à sa famille, c'est pour leur demander de l'argent [Copie].*
- (30) *C'est la couleur noire qui pour le Black Power est "Beautiful". N'empêche que de leur slogan, le mot "black" ressort embelli [C. Kerbrat, L'énonciation, 76].*
- (31) *Qu'est-ce qu'i(ls) doivent faire comme chiffre d'affaires le samedi la Migros [en structure cataphorique, oral, 20.1.90].*

⁵ Le terme est remis à l'honneur par les logiciens ou cognitiens étudiant les divers types de relations partie-tout (*métonymie*): cf. Winston et Hermann [1987, p. 421]: "Homeomorous (+)/Non-homeomorous (-): Parts are similar/dissimilar to each other and to the whole to which they belong". h

c) Inférence membre → classe (sans homogénéité de dénomination)

Réfractaires également à une explication en termes de contrôle par un antécédent textuel, voici des cas où le rappel pronominal concerne une classe d'individus, après mention d'un exemplaire introduit par un nom propre (32), ou sous une dénomination catégorielle qui ne s'applique pas à tous les éléments de la classe dont il fait partie et qui fait l'objet de l'anaphore (dans 33, le pronom est paraphrasable par *lui et sa femme*). Contrairement à ce qui se passait au § 1.1.a) (type *une abeille... elles*), le pronom se trouve clairement ici dépourvu d'appui lexical dans le contexte verbal:

(32) *Je pense sincèrement que le président Simon a souhaité épargner Murielle. Il a, je crois, tout essayé, sur le plan psychologique, pour la convaincre de parler. Mais je pense qu'il est utopiste. Car ses méthodes douces et courtoises n'ont aucun effet sur des gens comme eux. Dans ce milieu, on gueule. Pour se faire entendre, se faire respecter (...)* [Paris Match, 8.3.90].

(33) *Le collègue avec qui j'ai fait le spectacle, [iz] ont adopté deux petits Coréens* [Oral, 2.10.90].

Dans les exemples inventoriés sous a), b), c), il paraît véritablement impossible de raisonner en termes d'antécédent coprésent, ou d'appui lexical fourni contextuellement. Dans 25 par exemple, le pronom sous-jacent au possessif réfère aux [membres du groupe], terme contrôleur non introduit et pourtant obligatoirement inféré au décodage, en vertu de la relation d'ingrédience qui existe entre un groupe et ses membres. Il semble difficile, par ailleurs, de traiter ces exemples de marginaux. Ils apparaissent avec une belle constance dans les discours les plus variés⁶ et l'on

⁶ Afin de ne pas enfler démesurément le corpus, je signale sans les donner des anaphores identiques après occurrence des

peut se demander, dans certains cas précis, s'ils ne sont pas moins "déviant" que ne le seraient des accords strictement grammaticaux: dans 29, un pronom singulier *lui* serait acceptable, en revanche il serait franchement impossible en 26 après la préposition *parmi* qui connaît des restrictions sélectives (*parmi la foule*, mais plus difficilement *parmi le groupe*, et encore plus difficilement *parmi lui*). Par ailleurs, l'accord strictement morpho-syntaxique au singulier apparaît marqué stylistiquement dans un exemple comme 34, où l'association du prédicat *se saisir de son fusil* à une entité collective abstraite (*la maréchaussée, d'où elle*) produit une ironie typiquement voltairienne:

- (34) *Il se berçait de ces flatteuses idées, quand la maréchaussée entra dans sa chambre. Elle se saisit d'abord de son fusil à deux coups et de son grand sabre [Voltaire, L'Ingénu].*

2. DISCORDANCE D'ACCORD EN GENRE

2.1. INFÉRENCES DE DENOMINATIONS CATEGORIELLES DANS CERTAINS RAPPELS METTANT EN JEU UN LEXÈME [+ HUMAIN] OU [+ ANIME]

a) Accord gouverné par le sexe du référent

L'absence d'appui lexical contextuel direct, mise à jour dans les précédents paragraphes, transparait dans le fait que la discor-

expressions suivantes: *le troupeau, le gouvernement, le trio, la deuxième catégorie, le personnel, tout le monde, l'entreprise*. Il est possible de prédire des tels enchaînements après tous les collectifs. Dans un journal de classe écrit par des adolescents genevois de quinze ans et consacré à un voyage d'échange en Russie, j'ai relevé six exemples d'enchaînements du type... "je garde un souvenir merveilleux de cette famille, de ma famille. Je m'y sentais bien, et c'est grâce à eux." u

dance morpho-syntaxique peut concerner aussi bien le *genre* (cf. 27, 28, 31) que le nombre. Cet indice est très important: il signale directement que, par le biais du pronom, le référent est saisi sous une autre dénomination classificatoire qu'il ne l'était dans l'expression introductrice. A la suite de Tasmowski-De Ryck et Verluyten [1985], Kleiber [1990] montre que ce phénomène touche particulièrement des référents humains, implicitement catégorisés en *hommes* et en *femmes* pour des raisons perceptuelles et socio-cognitives évidentes. Le problème morpho-syntaxique se pose notamment quand cette catégorisation implicite entre en désaccord avec le genre grammatical d'une dénomination, figurée ou non, utilisée dans le SN coréférant avec l'anaphorique concerné.

Les introducteurs sensitifs qu'il conviendrait de collationner plus systématiquement sont les suivants: les noms grammaticalement féminins mais désignant - en principe - des hommes, comme *recrue*, *sentinelle*, *basse*, ou l'inverse, comme *soprano*, *tendron*, *laideron...*; les noms de professions traditionnellement masculines, mais progressivement occupées par des femmes, *ministre*, *médecin*, *ingénieur*, *cadre*, *consul* (cf. Grevisse [12e éd., § 476]; Boel [1976]); et aussi, plus rarement signalées, les métonymies du type *la Barbe Bleue* désignant un homme, ou *le Petit Chaperon Rouge*, désignant une petite fille; enfin, non moins intéressantes, certaines dénominations grammaticalement masculines ou féminines, mais sémantiquement non marquées, comme *agresseur*, *assassin*, *cordons-bleus* d'une part, *vedette*, *dupe*, *personne*, *connaissance* ou *victime* d'autre part. Voici quelques exemples authentiques des discordances d'accord grammatical qui peuvent résulter quand un tel lexème est concerné par un rappel pronominal.

- (35) *La peau mate de notre souriant mannequin correspond au type 4. Elle utilise donc Bergasol force 4 aux vitamines A et E...* [Marie-Claire, mai 1990].

- (36) *Il est question de Maradona, "cette tumultueuse diva" du football.> Dans la rubrique faits divers, en revanche, Sa Capricieuse Altesse reste indétronable. Après avoir été impliqué dans des affaires de recherches en paternité, de prostitution, le voilà soupçonné de fricoter avec des trafiquants de cocaïne [L'Hebdo, 21.2.91].*
- (37) *Une de mes connaissances a une maison à Colombier dont il loue la moitié [Oral, 25.9.91].*

Dans ces exemples, c'est semble-t-il le sexe du référé humain qui contrôle l'accord morpho-syntaxique de l'anaphorique, et non le genre du nom-tête d'un prétendu "antécédent" textuel. Les affinités étroites de ces emplois du pronom avec des renvois déictiques transparaissent bien dans le cas de 35, qui accompagne la photo d'une jeune femme, et où le référent apparaît validé à la fois situationnellement et linguistiquement. L'apport d'information non verbale, à fondement perceptuel, est en effet déterminant dans cette catégorie d'exemples, car l'inférence autorisée par l'information strictement linguistique n'y a qu'un caractère probabiliste (*une connaissance*, ça peut être aussi bien un homme qu'une femme). En fait, hors contexte, seule une forme morpho--syntaxiquement discordante du pronom de rappel est de nature à lever décisivement l'incertitude, par importation d'information extralinguistique, référentiellement conditionnée [cf. Cornish, 1986, 1987].

La constance de ce procédé d'accord par rapport au sexe du référent tend d'ailleurs à lexicaliser le pronom de troisième personne (tonique ou atone) avec le contenu descriptif de "être humain du sexe masculin" (*il*), ou "être humain du sexe féminin" (*elle*) ainsi qu'il ressort de certains emplois caractéristiques:

- (38) *Si vous optez pour le rasoir électrique, il vaut mieux en acheter un qui sera réservé à votre usage personnel: "ils" ont horreur qu'on leur emprunte leur rasoir [Bien-Etre-Santé, 7.8.90].*

- (39) Lui, 38 ans, allure jeune... souhaite rencontrer une elle pour son charme, sa compagnie... [L'Hebdo 28.12.91; elle est traité ici comme un substantif, cf. aussi les titres de magazines bien connus: Elle, Lui].

On rapprochera les rappels associatifs en *il...elle* qui interviennent très régulièrement après l'occurrence du mot *couple*, et qui incitent à penser qu'à la suite de ce lexème, une anaphore associative classique *l'homme...la femme* serait sentie comme informationnellement redondante:

- (40) Dans le métro parisien depuis quelques mois, une affiche publicitaire. On y voit un couple enlacé, bouche à bouche. Il la tient dans ses bras, renversée [Marie Claire, avril 91].

b) Accord "neutralisant"

Mais dans d'autres cas, tout aussi dignes d'intérêt, c'est la valeur *non marquée* du masculin qui est visée par l'anaphorique, après mention d'une dénomination grammaticalement féminine, mais sémantiquement neutre. J'ai déjà eu l'occasion de signaler [1988, 199-200] la fréquence des variations d'accord dont fait l'objet le mot *personne* en français spontané, et qui rappelle directement les vicissitudes connues à cet égard par le mot *gens*, originellement féminin, puis se partageant entre les deux genres. Cette situation doit être décrite, à mon sens, comme une retombée lexicale d'un phénomène à l'origine textuel et macro-syntaxique: le fonctionnement inférentiel, non lié, de l'anaphore pronominale à ce niveau de la structure linguistique, qui finit par rejaillir sur la micro-syntaxe, et par conséquent sur la catégorisation grammaticale de l'expression introductrice (dans 41, le pronom accordé au masculin

est un pointeur, alors que dans 42, la relative étant déterminative, il est en contexte de liage):

- (41) *A Saint-Malo, où le leader du front national doit tenir un meeting vendredi, une centaine de personnes ont également manifesté hier soir pendant environ une heure. Ils ont parcouru les rues de la ville fortifiée aux cris de "Le Pen facho hors de Saint-Malo", avant de se disperser sans incident [Libération, 16.1.1992, cité par Apothéloz, 1992].*
- (42) *Les quelques personnes qui font un don d'eux-mêmes le réalisent soit par dévouement, soit par amour [Copie de bac].*

La logique inférentielle caractéristique de la macro-syntaxe comporte donc des incidences sur la micro-syntaxe et, diachroniquement, sur le système, comme on le voit à travers le changement de genre au moins partiel subi par le mot *gens*. De tels effets concernent non seulement le genre, mais aussi le nombre, ce dont témoignent les fréquentes "erreurs" d'accord qui concernent les collectifs même en contexte de rection, du type:

- (43) *Les parents décident de partir à Rouen, afin de laisser le jeune ménage dans leur intimité [Copie].*
- (44) *Y a un jeune couple qui ont un bébé d'une année [Oral, 28.7.91].*
- (45) *Le poste de police m'ont ramené les menottes aux poings [Oral, A2, 7.11.90].*

A noter que l'accord de *personne* au masculin était courant au 17^e siècle (Grevisse, 12^e éd., p. 1144, en donne des exemples chez Molière, Pascal...; ainsi, chez La Bruyère: "Les personnes d'esprit ont en eux les semences de toutes les vérités et de tous les sentiments"). Cette observation suffit à montrer le caractère artificiel des normes à caractère étroitement textualiste qui, aujourd'hui, prétendent proscrire ce type d'accord.

2.2. INFERENCE DE DENOMINATIONS DANS LES INANIMES

A ce point de la discussion, et au vu de la plupart des exemples que j'ai examinés jusqu'ici, on pourrait être tenté d'affirmer, avec Kleiber [1990, 37], que la discordance de marque entre un antécédent contextuel et un pronom anaphorique ne concerne en fait que les référents humains, éventuellement animés. Cela conduirait à limiter l'occurrence de l'anaphore pronominale indirecte au cas où des référents seraient visés soit en tant qu'êtres humains vivant en collectivité, soit en tant que mâle ou femelle de l'espèce, en vertu d'une catégorisation si primitive et évidente qu'elle permettrait, en somme, l'économie d'une spécification lexicale. Pas de catégorisation primitive en revanche pour les référents non animés, qui connaissent plusieurs dénominations classificatoires concurrentes dont l'une, dans un contexte standard, pourra éventuellement être considérée comme basique ou préférée, mais avec des possibilités de dissensions (par exemple, dans l'exemple de Tasmowski-De Ryck et Verluyten, *truite* sera préféré à *poisson*, ou l'inverse, selon que le locuteur est ou non pêcheur à la ligne). D'où l'idée que s'il s'agit d'un emploi non situationnel, "il faut que le nom à récupérer soit mentionné" [Kleiber 1990 : 41]. Cette affirmation se heurte aux exemples attestés suivants:

- (46) *Ce pictogramme indique la présence de toilettes, l'allumage du voyant orange au-dessus de celui-ci indique son occupation [Ecrit, TGV].*
- (47) *Plus tard, sous la pression du groupe viennois, Wittgenstein développera sa conception des mathématiques, sans jamais abandonner l'idée qu'elle est essentiellement une activité, et non pas la théorie descriptive des objets d'un univers [G.G. Granger, Langages et épistémologie, 1979, 63; elle = (la mathématique)].*

- (48) *X tenta le drop. La balle heurta la barre transversale, mais il fut intercepté par son frère Y qui courut à l'essai* [Copie d'élève; il = (le ballon)].
- (49) *Il est bien connu que l'écriture alphabétique implique, par rapport à la syllabique, une économie notable quant au nombre de graphèmes utilisés, et qu'il permet l'élimination de diverses redondances* [Moi, 1990; il = (l'alphabet)].
- (50) *A peine recommençait-on à rouler que le paysan se remit à crier: l'animal s'était réveillé, Caniveau pensa qu'elle s'endormirait avec du vin* [Copie; elle = (la bête)].
- (51) *Y a une langue française, elle est compliquée, c'est vrai, et justement parce qu'elle est difficile à parler, je m'efforce à le parler le plus correctement possible* [Oral, Gueugnier 136: le = (le français)].
- (52) *Elle a de ravissantes chaussures qu'il faut porter pa(r)c(e) qu'i(ls) deviendront trop petits* [Oral, 23.9.91; ils = (les souliers)].

46-52 montrent bien qu'un référent introduit linguistiquement en mémoire discursive est couramment réextrait paraphrastiquement, sous une autre dénomination catégorielle que celle qui figure dans le contexte verbal. Sans doute ne faut-il pas ici faire une règle d'ordre linguistique de la règle normative qui, à l'écrit seulement et par surévaluation des contraintes d'accord morpho-syntaxique, proscriit ce type de phénomène. On courrait sinon le risque de manquer des faits qui, attestés sporadiquement dans l'écrit spontané où ils passent pour des fautes d'accord, sont néanmoins ~~fort~~ bien admis dans le discours oral où ils passent inaperçus. J'hésite fort, pour ma part, à y voir des "ratés de l'émission" [Charolles 1990: 126], alors que l'on semble rencontrer là, au contraire, une particularité typique du mode de production oral (d'ailleurs exploitable pragmatiquement, notamment en contexte de dialogue, comme on le verra plus bas, e. = ex. 101 et 102).

En ce qui concerne l'emploi du pronom en rappel de *référents inanimés*, je soutiendrai donc que le clivage n'est pas à faire, comme le propose Kleiber [1990], entre un emploi *situationnel*, "en présence" du référent, où le choix du contrôleur lexical implicite serait relativement libre, et un emploi *non situationnel*, où ce contrôleur devrait obligatoirement figurer explicitement dans le contexte linguistique⁷. Le clivage se situe plutôt entre un *emploi non surveillé* du pronom, pointant clairement sur du mémoriel ou du cognitif, tout à fait toléré en situation de communication orale, que ce soit ou non en présence "physique" du référent, et un *emploi standardisé* du pronom, textuel au sens étroit, de règle à l'écrit, et soumis à des normes qui imposent un champ *artificiellement élargi* aux contraintes rectionnelles.

Il reste néanmoins à constater que la norme tolère davantage, de manière générale, les anaphores pronominales indirectes rappelant des référents animés, ce qui confirme le statut spécial accordé aux référents animés.

3. ANAPHORES PRONOMINALES ACTANCIELLES

On trouvera, sous cette rubrique, une série d'anaphores pronominales à caractère actanciel: en effet, le pronom est ici contrôlé

⁷ Discutant l'exemple "Il neige, et elle tient", tiré d'une copie d'élève, Kleiber se heurte à la difficulté d'expliquer pourquoi cet énoncé serait grammatical en contexte de communication orale, en présence de la neige en train de tomber, alors qu'il est reçu comme déviant à l'écrit. Il ne me semble pas toutefois que la présence physique du référent soit indispensable pour autoriser de tels énoncés à l'oral. Charolles, à paraître, estime que cet énoncé "passe" même à l'écrit, du fait que le verbe ne c-commande pas le pronom anaphorique; reste toutefois que les énoncés de ce genre sont régulièrement sanctionnés par la norme.

morphosyntaxiquement par un terme absent du contexte linguistique, dont il est néanmoins inférable sémantiquement, soit comme élément d'une valence lexicale, soit en tant que rôle impliqué dans un procès. Sont concernés, le plus souvent, des actants marqués [+humain], mais il y a de nombreuses exceptions. Aux inférences autorisées par la structure d'arguments des prédicats verbaux viennent s'adjoindre certaines inférences pragmatiques, ou encore liées à l'existence de schémas d'actions stéréotypés dans le savoir partagé des interlocuteurs. Pour un cas donné, le mode de construction (linguistique, cognitif) de l'information validée n'est pas toujours déterminable de manière univoque; on peut aussi supposer que les sujets parlants ne mettent pas forcément tous en jeu les mêmes stratégies interprétatives. Aussi le mode de validation de l'information rappelée n'est-il pas toujours facile à expliciter, d'autant qu'une description adéquate nécessiterait une sémantique lexicale et actancielle achevée, dont on est encore bien loin de disposer. Les observations présentées ci-dessous ont donc un caractère tout provisoire, et sont destinées à poser les problèmes plus qu'à les résoudre.

Dans les configurations textuelles qui seront examinées, le pronom en emploi indirect fait souvent surgir le problème de l'analyse en traits significatifs du lexème "introducteur" coprésent: de l'octroi de tel ou tel sème dépend en fait l'hypothèse d'une interprétation plutôt intra- ou extralinguistique de l'anaphorique. Rétroactivement, les présuppositions d'existence associées au pointeur pronominal peuvent d'ailleurs inciter à inclure tel trait dans le signifié de l'unité lexicale concernée par le rappel: on voit bien, à ce genre de fait, comment les faits de macro-syntaxe interagissent avec le niveau lexical (cf. § 2.1. pour les phénomènes ayant trait à la sous-catégorisation en genre et nombre).

J an

3.1. INFERENCE D'UN ACTANT SEMANTIQUEMENT IMPLIQUE

Sans préjuger du "sémantisme profond" associable au lexème *se marier*, il semble que ce verbe implique un actant humain, "précatégorisé" en homme ou femme, au sens de Kleiber. En tout cas, son occurrence est très souvent suivie d'une anaphore pronominale indirecte, contrôlée par cet actant; la forme du pronom est soit *il*, soit *en elle*, en contraste avec le sexe imputable au sujet:

- (53) *J'ai terminé mes études, un institut technique et... me suis mariée sans penser à rien. On s'est plu, voilà. Il est bien plus âgé que moi* [Marie Claire, juillet 89].
- (54) *On ne peut pas surveiller un type 24h sur 24. Il s'est marié et elle a gâché tout ce que j'avais fait* [Doublage de *Fat City*, de John Huston].
- (55) *Moi aussi j'ai été marié. Elle m'a plaqué* (Ibid.)
- (56) - *Je crois que papa va se remarier.*
- *Ah, et je la connais?* [film *Fréquence meurtre*, A2, 22.11.90].

L'occurrence de tels emplois est évidemment prévisible après *se fiancer*, *divorcer*, verbes du même champ sémantique, impliquant aussi deux actants animés de sexe différent, et probablement, après l'actualisation de noms d'action dérivés comme *fiançailles*, *mariage*, à chaque fois qu'une identification plus précise du partenaire auquel il est fait référence n'est pas pertinente contextuellement. Dès lors, il faut se méfier de toute explication mécaniste en termes de chaînage direct avec l'antécédent textuel le plus proche dans des cas comme 57, où le pronom *il* peut, à égalité de chances, anaphoriser le SN *son premier grand amour*, ou rappeler un *m*

actant impliqué par la lexie *avoir son premier grand amour*. Preuve en est qu'on pourrait *mutatis mutandis* changer le *il* par un *elle*:

- (57) *J'ai eu mon premier grand amour à dix-huit ans. Il s'est tué dans un accident de la route [Marie Claire, octobre 89]*⁸.

Dans d'autres exemples, l'anaphore pronominale actancielle consiste à rappeler un agent collectif indéterminé, notamment après un verbe au passif. Ainsi, dans 58, l'emploi de *ils* s'explique-t-il comme rappel de l'agent (sans jeu de mots!) implicite associé au passif périphrastique *se faire arrêter*.

- (58) *Irène raconte, en jouant les durs: "Je me suis fait arrêter l'année dernière. Ils se sont contentés de me prendre ma barrette et de m'effrayer un peu" [Elle, 10.12.90; barrette = barrette de haschich].*

Le *ils* générique, sémantiquement indéterminé, a fréquemment pour fonction de remplir la place de sujet syntaxique dans une structure verbale active, suppléant, dans certains contextes, un passif sans agent identifié (c'est le type "*ils* ont encore augmenté les impôts"):

- (59) *Suzdal a été ma ville préférée. Imaginez-vous une ville de conte de fée. C'est exactement l'impression que j'ai eue en visitant les magnifiques monuments de cette*

⁸ Voici un exemple où le rappel pronominal, en dialogue, porte sur un actant dont l'existence n'est construite que grâce à une inférence à caractère probabiliste, sous-entendu aléatoire tiré, notamment, de l'assertion: "j'ai le droit d'aimer qui je veux":

- <Contexte: Je n'épouserai pas Lucette>
- J'ai le droit d'aimer qui je veux.
- Je la connais?
- Non.
- Elle a du bien? [téléfilm *Les mouettes*, TF1, 28.1.91].

superbe ville. En vérité, c'était surtout des bâtiments religieux. Des églises, des monastères où ils enfermaient des femmes célèbres [Journal de classe, élève de 14 ans]⁹.

L'anaphore pronominale actancielle peut concerner des référents implicites inanimés, comme dans les exemples suivants où le pronom rappelle un actant objet ou factitif calculable sur des bases lexicales, à partir du contexte linguistique antérieur (*fumer* implique un objet, *écrire* un factitif, *se faire un shampoing* peut être paraphrasé par *se laver les cheveux*):

(60) (= suite immédiate de 58) *Ceux qui fument, plus ou moins régulièrement, ont tous une histoire de flics à raconter. Avec sans doute l'envie, le besoin de se fichier la trouille. Mais en consommer ne suffit plus à leurs frayeurs, les plus culottés en transportent pour "rendre service" ou en rapportent, en dose infime, de l'étranger* [Elle, 10.12.90].

(61) *Il y a longtemps que je n'ai pas reçu de vos nouvelles. Je me demandais ce que vous faisiez. Je vous avais écrit à votre ancienne adresse et je pense qu'elles ne vous sont pas parvenues* [Lettre 1915; elles = (les lettres)]

(62) *Laura, elle sait se faire un shampoing toute seule.*
- *Ah, c'est pour ça qu'elle les a toujours si gras* [Oral, 8.5.88; les = (les cheveux)].

⁹ L'avantage du *ils* sur le *on* qui peut aussi figurer dans de tels contextes est d'exclure explicitement toute référence éventuelle à l'énonciateur. Dans l'exemple suivant, la tournure active avec un *ils* générique tient lieu d'un passif impersonnel de verbe intransitif: "Je n'attendis pas Yannis, pensant: il ne faut jamais attendre. J'hésitai à téléphoner, *ils* devaient encore dormir dans la maison, c'est pour ça que Yannis n'était pas là. [H. Guibert, *L'homme au chapeau rouge*, p. 67].

De même que 2 et 3 mentionnés au début, les énoncés du type de 61 sont jugés comme des erreurs en langue écrite, où la mention explicite du contrôleur du pronom est donnée comme règle plus ou moins absolue. Cependant, 60 montre un rendement euphémique fort intéressant, souvent exploité, de l'anaphore associative pronominale, dont d'autres exemples seront donnés plus bas (ex. 92-96).

3.2. INFERENCE D'UN ACTANT PRAGMATIQUEMENT IMPLIQUE

Voici deux cas où la prémisse inférentielle permettant de construire le contrôleur d'un pronom indirect est une énonciation, citée au discours direct, et dont une anaphore pronominale vient rappeler l'auteur:

(63) *On peut citer comme exemple le slogan pour une limonade: "Elmer Citro. Le frisson sublime". La publicité veut faire croire à des qualités communes entre leur limonade et la pratique d'un sport extrême [Mémoire de licence].*

(64) *"Il est onze heures. J'en ai marre de travailler. Mon ventre fait des 'gargouilles'. J'ai bien pris un verre de lait chaud ce matin, mais je n'ai pas eu le temps de manger". Pourquoi? Pourquoi son ventre fait des gargouilles? [Début de chapitre d'un rapport de biologie, élève, 14 ans].*

Une anaphore définie, banale en pareil contexte, serait toutefois difficile à réaliser dans ces deux exemples, dans la mesure où elle contraindrait le rédacteur à catégoriser explicitement un actant générique indéterminé dans le premier cas (63), ou encore, dans le second, à mettre un nom sur un énonciateur-type, à la fois virtuel et exemplaire (64).

3.3. INFERENCE D'INGREDIENT A INGREDIENT DANS UN SCHEMA D'ACTIONS

Il peut aussi arriver que l'interprétation référentielle du pronom employé de manière indirecte nécessite le recours à de l'information non verbale, et prenne appui sur la connaissance de schémas d'action familiers. En effet, les représentations purement lexicales associées aux termes du contexte ne sauraient être invoquées pour décrire l'inférence calculant, à partir d'un titre de film, l'auteur du film (65), ou, à partir de *tirer deux coups de feu*, l'information [les balles], anaphorisée par *elles* (66, exemple emprunté à Apothéloz [1992]). En revanche, ces deux inférences prennent appui sur des cotopies d'ingrédients étroitement associés dans les connaissances encyclopédiques des locuteurs.

(65) *Ah dis donc maman tu t'souviens Cinéma Paradiso, ben il a fait un nouveau film* [Oral, 26.10.90].

(66) *Six mois avec sursis pour Victor-Emmanuel de Savoie! Les Assises de Paris n'ont retenu que le délit de port d'arme. Celle-là même avec laquelle le prévenu a tiré deux coups de feu le 18 août 1978 en Corse. Pour la Cour aucune certitude que l'une d'entre elles ait tué...* [Le Matin, 19.11.1991, exemple emprunté à Apothéloz, 1992; *elles* = (les balles)].

Peut-être est-ce dans ce type d'exemples que l'emploi du pronom indirect "empiète" le plus sur le domaine habituel de l'anaphore définie.

4. ANAPHORES PRONOMINALES A PARTIR D'UN ACTANT MORPHOSEMANTIQUEMENT IMPLIQUE

4.1. RAPPEL SUSCEPTIBLE DE PORTER SUR UNE BASE, APRES MENTION D'UN DERIVE

Une rubrique spéciale sera consacrée à une catégorie d'anaphores pronominales où le pronom a la particularité de rappeler un actant impliqué non seulement sémantiquement, mais aussi *morphologiquement*, le pronom pouvant recruter un "appui lexical" dans la base d'un dérivé figurant dans le cotexte. Tel est le cas dans l'exemple suivant, où le pronom relatif anaphorise [château], non mentionné explicitement, mais coprésent sous sa forme allomorphique *châtel-* intégrée dans le dérivé [(*châtel*)_N^{ain}]_N (lequel est formé à l'aide du suffixe productif *-ain*, cf. *mondain, marocain, républicain...*):

(67) *X* joue le rôle du châtelain dans lequel se déroule la pièce [Oral, France-Inter, 29.10.88; lequel = (le château)].

Ce type d'anaphore a ceci de particulier qu'il semble recruter un "antécédent" textuel enfermé dans un item lexical, constituant en principe un "îlot anaphorique", au sens développé en 1969 par Postal, pour qui l'entité lexicale, même complexe, constitue en quelque sorte l'unité minimale pouvant être soumise à une pronominalisation. A la suite de Lakoff et Ross [1972], Charolles [à paraître] argumente toutefois en faveur de deux thèses, que je reformule ici à ma façon: 1) L'acceptabilité d'un pronom violant le principe d'insularité serait meilleure s'il existe une *relation de dérivation* entre le contrôleur implicite et l'item lexical jouant le rôle d'antécédent, à condition toutefois que le pronom extraie la base d'un dérivé mentionné. 2) L'acceptabilité s'améliorerait aussi quand l'item lexical en cause ne c-commande pas le pronom.

En termes d'opposition entre macro- et micro-syntaxe (cf. § 0), la thèse 2 stipule que les anaphores du type de 67 seraient mieux admises en contexte de pointage, entre clauses énonciativement autonomes, qu'en contexte de liage, entre constituants syntaxiques appartenant à une même clause. Cette observation, relevons-le, ne semble pas spécifique du type d'anaphore en question, et vaut également, et peut-être davantage, pour les autres emplois indirects du pronom examinés plus haut, y compris les cas où le rappel pronominal concerne simplement un constituant sémantique (les pronoms indirects cités au § 3.1., par exemple, seraient nettement moins plausibles en contexte de liage intra-clausal).

Or, les cas attestés du type de 67 forment un groupe de pronoms indirects relativement à part: souvent, l'introducteur y précède immédiatement, ou quasi immédiatement, le pronom de rappel indirect (cf. plus bas 68, 74, 75, 76, 78), et ce pronom, contre la règle 2 exposée aux paragraphes précédents, apparaît aussi en contexte de liage (67, 69, 82). Dans de tels exemples, oraux à l'exception de 69, 74 et 75, on peut sérieusement se demander si l'anaphore "insulaire" ne résulte pas de l'application d'une stratégie de proscription des répétitions lexicales, l'antécédent ou l'introducteur étant le lieu d'une sorte d'haplologie morphosyntaxique (67 est en fait une réduction de "X joue le rôle du châtelain du château où...").

Quant aux exemples attestés les plus conformes aux hypothèses de Lakoff et Ross reformulées par Charolles, ils mettent en jeu des "antécédents" dénominatifs, noms (68) ou verbes (69 et 70). L'interprétation des cas qui ne relèvent pas de l'haplologie est néanmoins rendue délicate par le fait que la base lexicale contrôlant le pronom est impliquée à la fois morphologiquement et sémantiquement (à titre d'actant ou de constituant sémantique) par

le terme complexe tenant lieu d'antécédent, ce qui est compatible avec une approche "textualiste" aussi bien qu'avec une approche "mémoirelle" de l'anaphore pronominale:

- (68) *Des coureurs professionnels casqués qui leur donnent des allures de tortues ninja* [Oral, TV, 18.03.91., ex. du corpus de J. Gapany; le relatif anaphorise (casques)].
- (69) *En automne il (= l'ours) prépare sa tanière et s'engraisse pour en avoir une grosse couche pour l'hiver* [Copie d'élève, Genève; (graisse) est à la fois base de dérivation du parasynthétique (en(graiss)_Ntr)v, et actant-instrument impliqué par s'engraisser].
- (70) *J'ai été très touché d'apprendre que j'ai une abonnée à mon journal qui dessine, mais j'aimerais bien en recevoir* [Journal de Johnny le Désossé, Genève; en = (des dessins), actant factitif en même temps base du verbe dérivé dessiner]¹⁰.

4.2. RAPPEL D'UN DERIVE APRES MENTION D'UNE BASE

Mais il existe également des cas symétriques d'anaphores pronominales contrôlées morpho-sémantiquement par un dérivé, dont seule la base a été actualisée linguistiquement (séquence-type: *piano* → référent implicite [pian+iste] et non, comme au § 4.1., *pian+iste* → [piano], pour paraphraser un exemple de Charolles). Ces anaphores-là sont plus incontestablement associatives et inférentielles que les précédentes, dans la mesure où elles ne font pas que rappeler de l'information déjà dite. Elles incitent, à mon

¹⁰ Voir aussi R.-B., 1989: 320, ex 26 et 27. Je donne sous réserve l'exemple suivant, qui peut être un cas-limite de rappel "insulaire" mettant en jeu un allomorphe savant (*sang/(h)ém-*), à moins qu'il faille rattacher le possessif à la maladie:

L'anémie falciforme est une maladie génétique, qui tire son nom de l'allure bizarre de ses globules rouges, en forme de faucilles (La Suisse, 19.55.89. début de rubrique).

sens, à douter de l'explication en terme de contrôle superficiel par un morphème antécédent dans les exemples précédemment examinés (69-70 notamment).

- (71) *Patrice arrive. Annonce même, pour plus tard, celle -l'arrivée- d'Elisabeth.* [Perros, *Correspondance*; la parenthèse spécifiant a posteriori le référent du pronom est de l'auteur].
- (72) *L'élève, placé devant l'exigence de répondre, et ne se sentant peut-être pas apte à la faire, (...)* [Copie licence; la = (la réponse)].
- (73) *En interrogeant une amie russe/ qui y était il y a un mois/* [Oral, 92.91; y = (en Russie), non introduit à ce point du discours].

4.3. CAS PLUS OU MOINS SYLLEPTIQUES, METTANT EN JEU DES PROBLEMES DE CONVERSION MORPHOLOGIQUE

Les cas sont fréquents, en outre, où le rappel pronominal trouve, si l'on veut, un appui lexical dans un terme du contexte, mais pris dans une autre acception sémantique, voire une autre partie du discours, lesquelles sont sélectionnées sans ambiguïté par le "contexte droit" de l'anaphorique. Ce phénomène, assimilable à une syllepse, est patent dans 74, où *homosexuels*, actualisé comme adjectif, est rappelé par un pronom démonstratif en tant que substantif¹¹. Dans 75, plus complexe, la syllepse implicite sur l'adjectif *bernoise* s'accompagne d'une recatégorisation en genre et nombre opérée par le biais de l'expression anaphorique, et donc

¹¹ A ce cas, où l'anaphore pronominale repose sur l'identité d'une forme lexicale, mais opère une rupture référentielle, on opposera les "inférences de dénomination" vues sous 2.2., où c'est la continuité référentielle qui est assurée, mais non la continuité lexicale.

d'un apport d'information "externe" au texte. Il est impossible de classer de tels cas soit sous le § 4.1., soit sous le § 4.2. dans la mesure où le sens de la translation syntaxique (adjectif → substantif ou substantif → adjectif) est indécidable pour les lexèmes concernés.

(74) *C'est surtout le développement de l'homosexualité en milieu pénitenciaire qui est à l'origine de cette évolution. Car dans les pénitenciers, les détenus font de longs séjours, de plusieurs années, ce qui favorise le renforcement des rapports homosexuels. Or, ceux-ci sont un groupe à hauts risques en ce qui concerne le Sida [La Suisse, 30.5.88].*

(75) *Le second atout des probâlois pour taxer ce scrutin de vicié tient dans l'évolution politique de ce district. Trois ans après la victoire bernoise, ces derniers perdaient la poussière au Conseil de district, sorte de Parlement régional, en récoltant 11 sièges contre 15 aux séparatistes [La Suisse, 20.12.88; ces derniers = (les Bernois)].*

Il en va de même pour les exemples suivants, où l'inférence se fait de verbe à nom d'action dans des cas de "conversion zéro" (cf. *voler/vol*), et où aucune évidence formelle ne signale le sens de la conversion morphologique (V → N ou N → V; voir la discussion de cette situation, dont la description donne lieu, en morphologie, à des choix théoriques controversés, chez Corbin [1987: 272-9]):

(76) *Elle les salue, mais aucun d'eux ne le lui rend [Copie d'élève; le = (son salut)]¹².*

¹² On sait que Benveniste a expliqué lat. *salutare* comme un délocutif formé à partir de la formule de salutation *salus!* (*Problèmes de linguistique générale*, I, 277), mais il n'est pas sûr que cette relation de dérivation soit extrapolable au couple du fr. mod. *salut/saluer*.

- (77) *Les variétés non remontantes se taillent après la récolte ou en hiver. Elle consiste à supprimer les pousses desséchées ayant fructifié* [Notice accompagnant un framboisier, 1989; elle = (la taille)].

Ambiguïté d'analyse également dans 78, que j'avais traité comme un cas possible de réextraction d'une base dérivationnelle dans mon étude de 1989, mais dont l'interprétation définitive nécessiterait une réflexion approfondie sur la relation sémantico-formelle qui associe les verbes impersonnels *neiger*, *pleuvoir*, aux substantifs *neige* et *pluie*; en sont-ils dérivés morphologiquement, ou l'inverse, et d'autre part, quel statut sémantique ou actanciel est-il légitime d'accorder à *neige*, par rapport au prédicat *il neige*?¹³

- (78) *Il neige, et elle tient* [Copie d'élève].

4.4. INFERENCE DE DERIVE A DERIVE

Voici, pour terminer et pour confirmer les vues exprimées ci-dessus, un exemple qui montre qu'un pronom indirect (ici en anaphore "prédicative") peut non seulement rappeler une base après mention d'un dérivé, ou un dérivé après mention d'une base, mais aussi un dérivé après mention d'un autre dérivé: L'emploi du pronom est clairement ici associatif. a)

- (79) *la provocation / i'pense pas que je le suis* [A2, 6.4.90; le = (provocateur)].

¹³ Le cas de *dessiner/dessin*, dans l'exemple 70, paraît pouvoir être tranché, dans la mesure où *dessiner* est couramment paraphrasé par *représenter grâce au dessin* dans les dictionnaires, ce qui incite à considérer le verbe comme dénominal, tiré de *dessin*. Il n'est pas impossible, toutefois, que dans son acception spéciale d'art consistant à *dessiner* (cf.: *professeur de dessin, suivre des cours de dessin*), *dessin* reflète une conversion contraire V→N. s)

4.5. ENJEUX THEORIQUES

L'exemple suivant (80) montre bien les enjeux attachés à la description des pronoms indirects: faut-il voir dans *ils* un anaphorique "insulaire" contrôlé superficiellement par *puéri-*, allomorphe savant de *enfant*, ou plutôt un pronom associatif dont le terme contrôleur est validable lexicalement, à partir du signifié de *puéricultrice*, cf. 3.1. ou encore une anaphore contrôlée extralinguistiquement, par le biais du stéréotype associé au métier de *puéricultrice*, cf. 3.3? Selon le modèle choisi, c'est a) le morphème, b) le mot et ses constituants sémantiques, c) les connaissances encyclopédiques du locuteur, qui seront considérés comme prédominants pour expliquer l'apparition du pronom indirect:

(80) - *Je vais parler que je veux être puéricultrice, m'exclamai-je. - Oui, c'est un bon métier, mais il faut avoir de la patience (...), lança papa. Quand ils pleurent, il faut savoir s'ils ont faim ou bien mal à quelque part (...) - Oui, mais j'aime les enfants [Copie d'élève].*

En l'absence d'une théorie psycho-linguistiquement plausible des interrelations entre niveaux d'analyse (morpho-syntaxique, sémantique, cognitif-textuel), on se gardera certes de trancher à la légère. Mais la marque de nombre que porte *ils* suggère, incontestablement, un détour par le signifié du lexème complexe *puéricultrice*: il semblerait, en réalité, fort peu raisonnable de considérer l'allomorphe non-libre *puéri-* comme un "donneur d'accord" possible pour *ils*. C'est pourtant à une telle extrémité que conduit, poussée à ses limites, l'hypothèse morphologiste.

De surcroît, les trois explications a, b, c, tendent à sous-estimer le rôle des contraintes sélectives exercées par le prédicat associé au pronom, qui contribuent non négligeablement à

sélectionner un domaine d'arguments pertinents pour son interprétation référentielle. L'exemple 59 montre que ces contraintes peuvent même être seules déterminantes: l'occurrence du *ils* n'y est nullement "préparée" par le contexte antérieur, et la saturation du pronom se fait entièrement *via* son contexte droit. Ce recours au contexte droit permet seul, également, de trier tous les *il* impersonnels (*il pleut, il faut...*, cf. Charolles et Sprenger-Charolles [1989: 176-177]). Dans une perspective d'analyse automatique, il serait sûrement rentable de prendre en compte, très tôt dans la procédure de traitement, les informations que véhicule la structure prédicative intégrant l'anaphorique, plutôt que de mettre tout l'effort à lui rechercher un antécédent textuel ou "mémoriel" sur la seule base de l'information précédemment verbalisée.

5. QUE PENSER DE L'HYPOTHESE DU RATTACHEMENT PREFERENTIEL AUX ANTECEDENTS FORMELS? DE L'INTERPRETATION DES SYLLEPSES, DES DEICTIQUES, ET DES "APHORISMES" LEXICALISES

Un peu paradoxalement, les pronoms indirects "insulaires", du moins ceux qui paraissent rappeler l'information contenue dans une base morphologique¹⁴, peuvent conforter une vision textualiste, "néoantécédentiste", de l'anaphore pronominale: car contrairement aux pronoms indirects examinés *supra* dès le § 1.2., il est possible de leur désigner un antécédent cotextuel explicite, même si celui-ci n'est pas autonome syntaxiquement. Charolles, dans son étude à paraître, se demande dès lors si ce type d'anaphores pronominales, à l'origine présentées comme plutôt agrammaticales par leurs

¹⁴ Voir les exemples réunis sous 4.1., 4.3, mais ceux qui sont sous 4.2., 4.4. ne correspondent pas à ce schéma.

découvreurs, ne seraient pas en fait les seuls cas d'anaphore associative pronominale autorisés, et d'autre part si elles ne refléteraient pas une étape prioritaire, voire primitive, dans le traitement cognitif de tout pronom anaphorique dépourvu d'antécédent cotextuel explicite.

Les données réunies ici ne vont pas dans le sens de la première hypothèse, les pronoms indirects "insulaires" n'étant, semble-t-il, ni plus ni moins interprétables et/ou acceptés par la norme que ceux dont l'interprétation repose sur une association sémantique: on peut, pour s'en convaincre, rapprocher 55a et 55b (fabriqués à partir de 55), dont seul le premier est interprétable, à la rigueur, comme cas d'anaphore insulaire "morphologique" rappelant *mari*, mais qui paraissent tout aussi acceptables l'un que l'autre :

(55a) *J'ai été mariée. Il m'a plaquée.*

(55b) *J'ai été marié. Elle m'a plaqué.*

Quant à la seconde hypothèse, elle est suggérée à Charolles par un exemple-limite où le pronom anaphorise, du moins dans une de ses interprétations, un *homonyme* de son "antécédent" textuel, associé phonétiquement mais nullement sémantiquement (il s'agit là d'une syllepse plus audacieuse que celles qui jouent sur une polysémie lexicale, cf. 74 et 75):

(81) *Georges Bush va encore l'ouvrir (Entendu dans une émission humoristique; l' = [la bouche], homophone de Bush; pour d'autres calembours analogues, [cf. Reichler-Béguelin, 1989: 325-6]).*

Sur le modèle de 81 Charolles suppose que l'énoncé "Le berger les tond" pourrait être interprété prioritairement par les locuteurs comme "Le berger tond les berges", en dépit de l'absence de lien

morphologique entre *berge* et *berger* par pure association phonétique: cela avant même l'actualisation de l'hypothèse réaliste "Le berger tond les moutons", laquelle nécessite un calcul d'ordre sémantique. Cette hiérarchie donnant la priorité aux antécédents formels (phonétiques, puis morphologiques, en dernier lieu seulement sémantiques) ne peut valoir, notons-le, qu'au décodage, du moins si l'on admet que l'encodeur sait, par définition, quel référent il vise au moment où il utilise un pronom.

Sans entrer dans le débat psycholinguistique sous-jacent, il me semble toutefois nécessaire de clarifier le fonctionnement linguistique des anaphores sylleptiques présentes dans l'exemple 81, ainsi que dans les suivants, tirés de *sottisiers* [Reichler-Béguelin: 1988b, 29]:

(82) *Une garde-barrière qui oublie de la fermer.*

(83) *Allocataire familial, je voudrais savoir pourquoi on me les a coupées.*

Une première remarque: l'impression de mot d'esprit ou de bévue amusante associée à 81-83 ne peut surgir que si deux interprétations sont actualisées en concurrence, soit chez le même locuteur, soit d'un interlocuteur à l'autre. Par exemple, dans le cas de 82, le décodeur actualise "la fermer", aphorisme lexicalisé¹⁵ (cf. *infra*) pour "fermer sa bouche" ou "sa gueule", en lieu et

¹⁵ C'est ainsi que j'appelle les expressions figées, si fréquentes en français familier, où le pronom ne renvoie à aucun antécédent explicite, du genre: *en imposer*, *s'en sortir*, *en baver*, *en découdre*, *s'en moquer*, *en mettre un coup*, *en connaître un bout*, *en avoir assez*, *n'en plus pouvoir*, *en vouloir*, ~~*s'en sortir*~~ *s'y connaître*; *l'emporter*, *la fermer*, *l'avoir toujours ouverte*, *se la couler douce*, *la trouver saumâtre*, *il peut le faire*, *se les geler*... Voir ici même les articles de Giermak-Zielińska et de Sypnicki.

place de "fermer la barrière", interprétation "insulaire" du pronom, pourtant visée par l'encodeur. Dans 81, "l'ouvrir" donne lieu également à deux interprétations: l'une comme aphorisme lexicalisé "ouvrir sa bouche", l'autre par une association phonétique *Bush* → *bouche* (qui risque d'ailleurs de rester non perçue par un décodeur peu vigilant). Or, contrairement à 81, 82, et 83 montrent des cas où l'interprétation purement formelle en terme de rattachement à un antécédent insulaire a été spontanément négligée, en tout cas par les lecteurs qui les ont reçus comme des "perles". De telles discordances d'interprétation entre sujets¹⁶ me font douter que l'interprétation d'un pronom indirect puisse être associée à un algorithme théorique unique, donnant la préférence aux antécédents formels.

Autre remarque: les mots d'esprit construits comme 81 jouent en général sur une situation de liage qui "force" l'actualisation de la syllepse, dans la mesure où la structure syntaxique détermine le domaine d'apparition du contrôleur intra-clausal ("Si cette voiture fut louée, Dieu *le* soit aussi", "Quand elle vit la bonne mine du sapeur, elle oublia *la sienne*", "Comme il n'a pas de veine, *elles* ont éclaté"). L'effet est d'autant plus sûr quand il s'agit d'énoncés extraits de leur contexte, indépendants de toute représentation discursive déjà construite. La présence d'autres référé-

¹⁶ Ainsi en va-t-il également de l'exemple recueilli par Reboul 1988-89 (no 34 chez Charolles, à paraître): "Ce strip-tease est un événement! Patti Layne a cru qu'il suffisait d'ôter *la sienne* pour y réussir", il est frappant de remarquer que les décodeurs ont tendance à se séparer en deux camps: ceux qui interprètent spontanément l'anaphorique par référence à des connaissances externes (l'histoire de la "petite culotte" de la chanteuse Madonna), et ceux qui privilégient au contraire une interprétation *interne*, souvent non repérée par les précédents: l'anaphore insulaire calembouresque: ôter [*sa laine*]...

rents potentiels risquerait en effet de donner lieu, pour le moins, à une situation d'ambiguïté référentielle.

L'illusion de clôture associée à la décontextualisation rend de tels exemples relativement artificiels, de même que ceux qui font l'objet de certaines expériences psycholinguistiques. L'aspect "texte minimal", *a priori* auto-suffisant, qui est en général celui des énoncés testés, doit induire toutes sortes de comportements de décodage spéciaux, par exemple la proscription des interprétations exophoriques, et, dans les épreuves d'acceptabilité, l'application directe de normes scolaires qui, même connues, ne sont pas forcément appliquées en situation spontanée. C'est pourquoi il paraît délicat, en travaillant à partir de phrases écrites décontextualisées, de prétendre valider des hypothèses générales sur les processus d'interprétation, à moins de restreindre, une fois de plus, le linguistique à de l'écrit.

Par ailleurs, les emplois *déictiques* du pronom, si fréquents dans le discours, sont peu compatibles avec l'idée d'un traitement prioritaire par rattachement aux antécédents formels [cf. Cornish 1990]. L'exemple suivant illustre bien la manière dont s'opèrent les mécanismes référentiels à l'oral, non seulement par rapport à l'information d'origine linguistique, mais aussi, et parfois concurremment, par rapport à l'information situationnelle:

(84) *J'ai mal au genou. J'arrive presque plus à la plier.*
(*geste*) [Oral, juin 91; comparer 43-49].

Or, une description exhaustive du fonctionnement de la référence pronominale ne peut s'épargner d'englober les cas où les pronoms ont fonction d'embrayeurs. Il est fort surprenant, à ce propos, qu'on se soit si peu intéressé aux aphorismes lexicalisés dont regorge la phraséologie du français (note 15), et qui sont *une preuve tangible de la vitalité des emplois non textuels des poin-*

teurs pronominaux en discours. Employés en "deixis mémorielle", les pronoms y renvoient à des formes lexicales délibérément non dites, soit parce qu'elles "vont de soi" entre les interlocuteurs, soit par souci euphémique de la part de l'encodeur. Celui-ci, pointant sur ses propres représentations discursives, sans prendre la peine de valider explicitement un référent qu'il a intérêt à ne pas nommer, s'en remet à la connivence du décodeur. Et celle-ci ne lui est nullement refusée, même dans les cas non rares où les formes lexicales implicites, pour des raisons d'évolution diachronique ou de clivages socio-culturels, sont franchement irrécupérables. Le mécanisme de lexicalisation qui en résulte s'apparente à une forme de délocutivité. Observable en synchronie, il affecte aussi bien les pronoms que d'autres déictiques, employés comme si les partenaires étaient "en situation", alors qu'ils ne le sont pas [Reichler-Béguelin 1992]. Deux expressions référentielles, un pronom et un autre déictique, sont parfois concernées simultanément par ce phénomène, comme en témoignent 85 et 86:

(85) *Ne pas l'entendre de cette oreille.*

(86) *Y a pas à dire, mais il en a là-dedans, le Billy Forsythe, pour vous assaisonner ses galipettes avec du Roland Barthes, du Henri Bergson, du Ernst Bloch... [Canard enchaîné, 13.2.89, début de texte].*

De même, *en* et *y* tendent à se souder à certains verbes, perdant toute valeur référentielle (cf., historiquement, *s'envoler*, *y aller*, ou *s'ensuivre*, parfois encore orthographié *s'en suivre*, etc.). Lorsqu'il est en cours, ce phénomène de démotivation prête à des dissensions, la nouvelle interprétation tendant à produire, symptomatiquement, des structures où la norme "textualiste" voit des pléonasmes grammaticaux:

(87) *La bagarre a lieu, dans laquelle il est difficile de s'y retrouver [Oral, FR3, 8.11.90].*

Les figements du genre *en découdre*, *y croire*, s'expliquent fort bien à condition d'admettre, pour une occurrence de pronom donnée, deux interprétations concurrentes, dont l'une privilégie une référence situationnelle plus ou moins vague à une référence cotextuelle; 88 me semble tout à fait révélateur d'une telle ambiguïté:

(88) *Gagnant au Bingo quatre. C.H., de Genève, n'y croyait plus* [La Suisse, 27.10.88].

Une lexicalisation du même type est actuellement en train d'affecter l'expression *en profiter*¹⁷. C'est la raison pour laquelle l'exemple construit 89 semble nettement plus acceptable que 90 (ex. 104 et 105 chez Charolles, à paraître).

(89) *Certains chômeurs en profitent* (en = [du chômage]).

(90) *Tous les chômeurs le regrettent* (le = [leur travail]).

Le statut d'"associé morphologique" ou non du lexème possiblement "rappelé" par le pronom associatif (exploitant l'inférence *chômeur* → [chômage] dans 89, cf. 79, et l'inférence *chômeur* → [travail] dans 90) n'est donc nullement en cause ici, la bonne formation relative de 89 s'expliquant du fait que *en profiter* tend à s'autonomiser sémantico-syntaxiquement par rapport à son contexte gauche (l'expression équivaut, *grosso modo*, à "profiter de la situation").

¹⁷ Cf.: "Cette barrière s'ouvrira de nouveau quand l'office en cours sera terminé. Profitez-en pour vous recueillir et pour prier". (Cathédrale de Reims, Reichler-Béguelin, 1988b, 26; *en* ne peut être interprété que situationnellement ou inférentiellement).

6. RENDEMENTS PRAGMATIQUES DES ANAPHORES ASSOCIATIVES NON LEXICALES

Pour terminer cette étude, je présente, sans les commenter en détail, un certain nombre d'anaphores pronominales indirectes relevant des diverses configurations linguistiques mentionnées jusqu'ici, classées en fonction des facteurs contextuels susceptibles d'avoir favorisé la production, par l'encodeur, d'une anaphore associative non lexicale, plutôt que d'une anaphore lexicale.

6.1. ECONOMIE D'INFORMATION NON NECESSAIRE

Relève de cette rubrique le cas déjà signalé des référents [+humains] au animés, inférables de contextes très divers, cf. §§ 1.2., 3.1., 3.2., 3.3. Pour les *inanimés*, qui sont aussi concernés, le pronom fournit un raccourci économique dans le discours en situation:

- (91) *J'ai tout préparé pour la fondue.*
- *Tu as rempli le réchaud?*
- *Non, pas ça, mais par contre il y en a dans le tiroir* [Oral. 2. 88; Reichler-Béguelin, 1989, 312; en = (de l'alcool à brûler); cf. 62].

la contrainte de présence formelle de l'antécédent est donc purement liée à un certain mode de production écrit, proscrivant l'implicite. La pluricodicité de l'oral permet de tout autres fonctionnements: la "deixis mémorielle" y est très bien tolérée, ce qui montre bien que dans la construction du sens, le décodeur coopère avec l'encodeur, et non seulement l'inverse.

Pour mémoire, rappelons que certaines anaphores "insulaires" sont utilisées pour éviter des répétitions lexicales à courte distance (§§ 4.1., 4.3.).

6.2. RENDEMENTS EUPHEMIQUES

Aux exemples déjà évoqués du type *se les geler, les avoir sur l'alpague* (Sypnicki), s'ajoutent tous les cas où il est question d'un ennemi ou de personnes jugées dangereuses (92, 93, cf. 58), d'étrangers dans le discours xénophobe (96), de produits illicites comme la drogue (cf. 60, cela même dans un texte à caractère plus ou moins officiel comme 94) ou encore de sexe (95, cf. "ne penser qu'à ça").

- (92) *En réponse, "lui" est surtout "elle" (comme on dit en Roumanie pour éviter de prononcer les noms du dictateur et de sa femme)... [Elle, 22.1.90].*
- (93) *"(...) Il prévoyait ce qui allait se passer. C'est une affaire qui vient de Naples. Ils (la mafia) l'ont descendu parce qu'il savait quelque chose (...)" [La Suisse, 18.1.90, la parenthèse est dans l'original].*
- (94) *La position de l'Association (sous-titre). Au vu de ce qui précède, nous estimons donc que les recommandations du rapport sont un premier pas dans la direction à prendre vis-à-vis d'une politique globale de la toxicomanie.*
- *Mais elles ne représentent que des demi-mesures et elles sont parfois contradictoires.*
- *Le simple fait de dépénaliser la consommation mais l'en interdire la vente est une hypocrisie. Car si l'on peut consommer, on doit pouvoir l'acheter [Brochure, Fribourg, juin 1990].*
- (95) *Femme soumise, tu en rêves la nuit, tu y penses le jour sans avoir osé le vivre... [Libération, 13-14.1.90, début de texte].*
- (96) *Mais il ne faut tout de même pas oublier que ce n'est pas nous qui sommes allés les chercher. [les = les étrangers, non introduits [La Suisse, courrier, 10,3.87; voir texte intégral dans Reichler-Béguelin 1988a, 192]¹⁸.*

¹⁸ C'est ainsi que, dans l'exemple suivant, l'utilisation d'une anaphore non lexicale peut inciter à conjecturer sur la partie du corps concernée par les coups de fouet:

6.3. RENDEMENT DANS L'INTEGRATION DISCURSIVE DES CITATIONS DIRECTES

L'anaphore associative pronominale, qu'elle soit de type sylleptique (97), qu'elle infère un agent collectif (98) ou singulier (100), ou qu'elle exploite une inférence individu-classe (99), est utilisée très fréquemment pour permettre l'interprétation "cotextuelle" de déictiques inclus dans un discours rapporté direct, le changement explicite d'énonciateur constituant de toute manière un facteur favorisant pour ce genre d'emplois (cf. 99):

- (97) *Les moeurs saoudiennes restent donc une énigme pour cet acteur. "Ce qui m'ennuie avec eux, a-t-il expliqué, c'est qu'ils ne veulent pas de divertissements" [Le contexte précédent ne présente que l'adjectif saoudien; La Suisse, 26.12.90].*
- (98) *Pauvre Suisse, tu pars en miettes, tu es toujours plus triste à regarder! (...) Mais cette fois, tu ne pourras pas dire: "Ben, ch'savais pas...", cette fois, tu devras assister ton égoïsme, tu devras assumer les yeux incrédules des enfants qui demanderont peut-être des explications.*
- *Hier encore, j'avais un espoir, je me disais: Ils ne marcheront pas! Et bien non, chaque jour tu t'enfonces un peu plus. Mais n'oublie pas que chacun des tiens qui a inscrit "oui" sur son bulletin de vote, a aidé un bourreau à faire son "travail" [La Suisse, courrier, 16.4.87; ils = (les électeurs suisses)].*
- (99) (...) *Tu n'es donc pas humilié qu'une femme te fasse tant souffrir!*
- *"Suis-je un enfant?" dit Mâtho. "Crois-tu que je m'attendrisse encore à leur visage et à leurs chansons? Nous en avons à Drepanum pour balayer nos écuries. J'en ai possédé au milieu des assauts, sous les plafonds qui*

Ma mère dit qu'il ne faut pas gâter les enfants, et elle me fouette tous les matins, quand elle n'a pas le temps le matin, c'est pour midi, rarement plus tard que quatre heures.

Mlle Balandreau m'y met du suif. [J. Vallès, *L'enfant*, p. 9].

croulaient et quand la catapulte vibrait encore!... Mais celle-là, Splendius, celle-là! (...) [Flaubert, *Salammô*, p. 34].

- (100) *Et puis, ce soir-là, vers 21h, sortant du cinéma du Grutli, elle cheminait le long de l'avenue du Mail, songeant au voyage qu'elle projetait de s'offrir en Egypte. Elle avait mis son sac en bandoulière, bien serré sous son manteau. Elle tenait fermement son parapluie plié sous son bras.*
Soudain, elle se sentit poussée à terre.
- Je suis tombée sur le coude. J'ai vu les étoiles. Il m'a pris mon sac. Il a dû l'arracher parce que je le tenais bien [Tribune de Genève, 23.1.90]¹⁹.

6.4. RENDEMENT INTERACTIF

En dialogue, les anaphores pronominales engageant des inférences de dénominations permettent de rectifier discrètement le niveau de langue de l'interlocuteur, soit par substitution implicite d'un lexème neutre à un lexème familier (101), ou au contraire, à un lexème jugé trop valorisant (102):

- (101) - *Tu sais qu't'as une paire de godasses, là-dedans.*
- *Qui, i(ls) sont si vilains qu'on pourrait les jeter [Oral, juin 88; Ils = (les souliers)].*
- (102) - *Qu'est-ce que c'est?*
- *Le potage du chef aux vermicelles.*
- *Elle n'est pas mangeable (Elle = (la soupe) [Script du film *Le trou*, ex. de Cornish, 1987].*

¹⁹ Il peut arriver aussi qu'un pronom, indirect s'il n'est considéré que dans l'espace de la citation dont il fait partie, trouve un appui lexical explicite hors des guillemets:

Il insiste aussi sur l'effort fait aujourd'hui du côté des femmes: "Nous sommes explicitement féministes. Puisqu'il n'y a pas assez d'hommes, nous nous tournons vers elles" [Journal de Genève, 25.-26.1.92].

6.5. DESAMBIGUÏSATION, ET AUTRES STRATEGIES TEXTUELLES

On a vu sous le § 2.1. les problèmes d'accord du pronom qui peuvent surgir autour des dénominations telles que *recrue*, *victime*, etc. Le texte suivant en présente un intéressant exemple:

- (103) <Après le décès d'une recrue> "Notamment grâce aux excellents contacts qu'il avait avec ses camarades de section, la recrue avait déclaré au psychologue que le cadre militaire lui fournissait une aide morale certaine" note le DMF <Département Militaire Fédéral>.
- La recrue avait eu avec son commandant de compagnie un long entretien à l'occasion duquel elle s'était confiée à lui. "Depuis il s'était avéré une recrue exemplaire, ne posant plus de problème sur quelque point que ce soit" constate le DMF.
 - Ses supérieurs et ses camarades ont été extrêmement surpris de son geste qu'ils ne s'expliquent pas du tout, tant l'attitude de la recrue et son expression laissaient présager qu'il n'avait pas de problèmes importants (...) [L'Impartial, 10.10.90]

L'accord du pronom est fait systématiquement au masculin à une exception près dans tout le passage. Or on peut supposer qu'au second paragraphe, l'accord au féminin est utilisé stratégiquement pour éviter l'ambiguïté référentielle que susciterait, en la circonstance, l'usage d'un pronom masculin ("La recrue avait eu avec son commandant de compagnie un long entretien à l'occasion duquel il s'était confié à lui". La référence pronominale est donc conduite ici avec moins d'incohérence qu'on pourrait le croire à première vue. Autre stratégie dans 104, où, à la fin du passage, l'utilisation de l'anaphorique masculin accompagne un changement de perspective sur le référent (de *la star*, on revient à [l'homme]):

- (104) Quand les lumières s'éteignent dans la salle, elle est là, blottie au premier rang ou planquée dans les coulisses. Concentrée pour lui, angoissée pour deux, Le coeur battant, elle le contemple, déjà loin d'elle, en scène, offert à son public.

- Place à la star, adulée, ovationnée. Celle qui n'appartient à personne et peut décider de se donner à tous. Cris hystériques, larmes de femmes, mains tendues des jeunes filles... le spectacle a commencé. Elle ne le quitte toujours pas des yeux, elle commence à se détendre [Marie-Claire, 10.91, début d'article].

7. CONCLUSION

S'il faut, au terme de cette étude, répondre à la question posée dans son titre, je dirai que les exemples attestés de pronoms indirects révèlent, de manière très nette, l'incomplétude foncière des structures macro-syntaxiques. Même dans l'anaphore non lexicale, le recours au matériau semiotique extra-textuel s'avère en mainte occasion déterminant: l'information non linguistique vient alors surdéterminer, contredire ou inhiber une interprétation du pronom par référence aux antécédents textuels explicites. L'anaphorique pronominal non lié est donc au service autant d'une pragmatique de l'identification, selon le rôle qui lui est classiquement reconnu, que d'une pragmatique de la surdétermination (au sens d'Apothéloz [1992]): dans le second cas, l'emploi du pronom peut révéler soit le retraitement métalinguistique ou illocutoire de l'information contextuelle, soit l'actualisation, d'opérations inférentielles portant notamment sur la catégorie du nombre, les dénominations catégorielles, certaines valences verbales, les associés morpho-sémantiques. La catalyse des conditions d'énonciation du pronom est aussi un facteur interprétatif essentiel dans tout contexte relevant tant soit peu de la polyphonie ou de la délocutivité.

La récurrence des mêmes schémas inférentiels, ainsi que la mise en oeuvre de stratégies discursives relativement stéréotypées, montrent toutefois que le calcul de l'information non linguistique

nécessaire à l'interprétation du pointeur pronominal n'est nullement laissé au hasard: ce calcul est l'objet de routines sémantico-cognitives dont la présente étude livre une première esquisse.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Apothéloz D. (1992), *Matériaux pour une pragmatique des opérations anaphoriques*, document de travail.
- Berrendonner A. (1983), *Connecteurs pragmatiques et anaphores*, Cahiers de Linguistique française 5, 259-277.
- - - - *Référence et mémoire discursive*, communication au Colloque "La référence", Neuchâtel, Centre de recherches sémiologiques, 10.10.1986 (non publié).
- - - - *Pour une macro-syntaxe*, (1990), Travaux de Linguistique 21, Gand 25-36.
- Berrendonner A. et Reichler-Béguelin M.-J. (1989), *Décalages. Les niveaux de l'analyse linguistique*, Langue française 81, février, 110-135.
- Boel E. (1976), *Le genre des noms désignant les professions et les situations féminines en français moderne*, Revue Romane XI/1, 16-73.
- Charolles M. (1990), *L'anaphore associative. Problèmes de délimitation*, Verbum 13/3, 119-148.
- - - - (1991), *Ilôts anaphoriques et anaphore associative*, à paraître dans les Actes de la Troisième Ecole d'été de l'Association pour la Recherche Cognitive (Château de Bonas, 1-13 juillet).

- Charolles M. et Sprenger-Charolles L. (1989), *Les paradoxes de la résolution immédiate des pronoms*, in: M. J. Reichler-Béguelin (éd.), *Perspectives méthodologiques et épistémologiques dans les sciences du langage*, Peter Lang, Berne, 159-189.
- Corbin D. (1987), *Morphologie dérivationnelle et structuration du lexique*, 2 vol. Niemeyer, Tübingen.
- Corblin F. (1987), *Indéfini, défini et démonstratif*, Droz, Genève-Paris.
- Cornish F. (1986), *Anaphoric Relations in English and French. A Discourse Perspective*, Cromm Helm, London.
- - - - (1987), *Agreement Phenomena in French: a Discourse-Semantic perspective*.
- - - - (1988), *Anaphoric Pronouns: under Linguistic Control or Signalling particular Discourse Representations?*, *Journal of Semantics* 5, avril, 233-260.
- - - - (1990), *Anaphore pragmatique, référence et modèles du discours*, in: G. Kleiber et J. E. Tyvaert (éds), *L'anaphore et ses domaines*, Klincksieck, Paris.
- Fradin B. (1986), *Anaphorisation et stéréotypes nominaux*, *Lingua* 64/4, 325-369.
- h Garnam A. et Oakhill J. (1988), *Anaphoric Islands Revisited*, *The Quarterly Journal of Experimental Psychology*, 40A/4, 719-735.
- Grevisse M. (1986), *Le bon usage*, 12^e éd. refondue par A. Gosse, Duculot, Paris-Gembloux.
- Kleiber G. (1990), *Quand il n'a pas d'antécédent*, *Langages* 97, 24-50.
- Lakoff G. et Ross J.R. (1972), *A Note on Anaphoric Islands and Causatives*, *Linguistic Inquiry* 3/1, 121-125.
- Milner J. C. (1982), *Ordres et raisons de langue*, Paris.

- Postal P. (1969), *Anaphoric Islands*, Chicago Linguistic Society 5, 205-239.
- Reboul A., (1988-89), *Pragmatique de l'anaphore pronominale*, Sigma 12-13, 197-233.
- Reichler-Béguelin M.-J., (1988a), *Norme et textualité. Les procédés référentiels considérés comme déviants en langue écrite*, in: G. Schöni et alii, éd., *La langue française est-elle gouvernable? Normes et activités langagières*, Delachaux et Niestlé, Neuchâtel-Paris, 185-216.
- - - - (1988b), *Anaphore, cataphore et mémoire discursive*, *Pratiques* 57, mars, 15-43.
- - - - (1989), *Anaphores, connecteurs et processus inférentiels*, in: *Modèles du discours, Recherches actuelles en Suisse romande*, éd. par C. Rubattel, Peter Lang, Berne, 303-336.
- - - - (1992), *L'approche des 'anomalies argumentatives'*, à paraître dans *Pratiques*, mars.
- Reichler-Béguelin M.-J. et alii. (1988), *Ecrire en français. Cohésion textuelle et apprentissage de l'expression écrite*, Delachaux et Niestlé, Neuchâtel-Paris.
- Tasmowski-De Ryck L. et Verluyten S.P. (1985), *Linguistic Control of Pronouns*, *Journal of Semantics* 4, 323-346.
- Valentin P. (1983), *How does Anapher work?* in: *Studia Linguistica Diachronica et Synchronica... Werner Winter Sexagenario* (U. Pieper et G. Stickel, éd.), Mouton de Gruyter, Berlin-New York-Amsterdam, 849-859.
- Winston M.-E. et Hermann D. (1987), *A Taxonomy of Part-Whole Relations*, *Cognitive Science* 11, 417-444.
- Zohrab P.-D., (1986), *Verb-phrase Anaphora: Linguistics or cognitive Science?*, *Studies in Language* 10/2, 425-442.